



Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local (CSAL) Formation Spécialisée du 12 Juin 2023

ORDRE DU JOUR

- 1- Désignation d'un secrétaire ;
- 2- Présentation de la lettre de mission de l'assistante de prévention ;
- 3- installation de bornes WIFI ;
- 4- Examen du compte-rendu de visite DVS des CDFiP de Châtelleraut et Loudun ;
- 5- Examen des propositions de dépenses ;
- 6- Compte-rendu des exercices d'évacuation ;
- 7- Fiches de signalement ;
- 8- Examen des registres SST ;
- 9- Déclaration d'accidents ;
- 10- Questions diverses.

** point 1 : Désignation d'un secrétaire :*

Les organisations syndicales ont décidé, que, en l'absence d'un règlement intérieur, il sera exercé un secrétariat tournant. Elles ont désigné un représentant de FO en tant que premier secrétaire de l'instance jusqu'à l'ouverture de la prochaine Formation Spécialisée. La directrice n'avait pas saisi que les organisations syndicales pouvaient désigner un secrétariat tournant pour cette instance, pensant que le secrétariat du CSAL primait sur celui de la Formation Spécialisée. **La CGT** a rappelé que le secrétaire de la Formation spécialisée disposait de prérogatives supérieures au secrétaire du CSAL (implication dans l'élaboration de l'ordre du jour, etc.).

** point 2 : Présentation de la lettre de mission de l'assistante de prévention :*

La lettre de mission de l'assistante de prévention est restée identique lors du changement de désignation de l'instance.

** point 3 : Installation de bornes WIFI :*

Une borne sera installée sur chaque site domanial, Riffault disposera de deux bornes. **La CGT** a demandé pourquoi le site de Neuville ne serait pas équipé. Pour la direction, la priorité est donnée aux sites domaniaux ! De plus la borne est installée dans un espace sans agent en permanence. La mise à disposition prochaine au SGC de Poitiers Extérieur de l'appartement au-dessus du site de Neuville va permettre de résoudre ce problème.

Chaque borne coûte 316,95€ TTC et le coût global s'élèvera à 3500€. Le représentant de l'ESI rappelle que le mode WIFI est une solution complémentaire au mode filaire.

Il a été posé la question d'un changement de mode de travail car on ne parle plus d'agent mais de résident. La directrice répond le changement de l'organisation du travail n'est pas un objectif. A suivre ..

** point 4 : Examen du compte-rendu de visite du Dispositif de Veille et de Soutien des sites de Châtelleraut et Loudun :*

Les visites des sites ont été effectuées le 30 juin, le 5 et le 7 juillet 2022 avec l'Assistante de Prévention, le Médecin de Prévention et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail. Le DVS est une photo des services à l'instant présent, l'application GMBI n'était pas encore à l'ordre du jour.

Plusieurs points ressortent :

*** l'utilisation du travail sur 3 écrans pour lequel la CGT avait demandé une étude au Médecin de Prévention, en CHSCT, lors de la création du SFACT de la TPEH en juin 2019 !**

* le téléphone : le contribuable n'arrive plus à joindre les services et la TOIP

Il est préconisé des rencontres en présentiel des agents par service.

Pour la directrice ces sites sont à l'avant-garde. L'ergonomie retenue est celle du SFACT de la TPEH.

Cependant le sujet des effectifs est prégnant avec du turn-over. **Pour la CGT la DG est responsable**, les départs liés aux « babyboom » ne sont pas une surprise et rien n'a été fait pour recruter en amont de façon à former correctement les agents. C'est comparable au refus d'ouvrir le numérus clausus des médecins il y a une 10 aines d'années et qui engendrent maintenant une pénurie ! En ce sens la réponse par le recrutement des contractuels n'est pas satisfaisante pour **la CGT** car c'est une volonté de casse du statut de la Fonction Publique, comme cela a été le cas de la Poste et France Télécom avant la privatisation.

Depuis le DVS, la suppression de la taxe d'habitation, prétexte à baisse des effectifs par la DG n'a pas diminuer la charge de travail, bien au contraire avec la bonne surprise GMBI. La CGT a annoncé que cela aurait des conséquences, au-delà de l'actuelle surcharge de travail, en septembre au SIP avec les régularisations de taxe d'habitation et autres.

Les problèmes de canicule, d'isolation ont été évoqués même s'ils ne rentrent pas dans le cadre du DVS. Un dossier va être monté pour obtenir des financements.

**point 5 : les dépenses :*

Il a été évoqué le « relampage » des sites, les problèmes de l'acoustique des pôles téléphoniques. **La CGT** rappelle que l'espace de travail doit être vu dans sa globalité pour éviter de se retrouver à régler les problèmes au coup par coup.

Le médecin de prévention a signalé que la souris lenovo ne permet pas un bon positionnement de la main et demande son remplacement par une souris plus « ronde ».

La CGT a posé la question du nombre de personne ayant participé à la formation sur les Troubles MusculoSquelettiques (TMS). La réponse de 4 personnes formées ne nous satisfait pas et avons rappelé que programmer des formations en pleine campagne IR excluait de fait une partie des agents.

**point 6 : exercices d'évacuation*

Pour les 2 site ayant fait l'objet de cet exercice annuel (la direction et Slovénie) les constatations sont les mêmes, méconnaissance de l'usage des gilets et des brassards liés à la non désignation de guide-fils et de serre-fils. La CGT a posé la question du nombre d'agents formé à ce nouveau rôle.

Sans compter que si vous n'avez pas de badge les portes ne s'ouvrent pas. N'oubliez pas de le chercher dans vos affaires avant de sortir !

**point 7 : fiches de signalement*

2 fiches ont été faites et **la CGT** s'est étonnée que pour l'une d'elle le contribuable n'ait pas au moins reçu un courrier mais aura le droit s'il revient à un rappel des règles de courtoisie.

**point 8 : rien !*

**point 9 : les accidents*

Passage très rapide sur le seul accident présenté !

**point 10 : questions diverses*

Le budget participatif sera clôturé en septembre. C'était un des objectifs du COM par le biais de la formation à l'éco-responsabilité.

Le budget convivialité n'est pas connu de tous les chefs de service et dans des services la convivialité n'a pas été au rendez-vous avec des chefs qui n'ont pas adressé la parole aux agents.

Le chauffage risque de faire défaut à Civray cet hiver ! Mr Derne va rencontrer le chef du bureau SPIB sur le sujet en vue d'obtenir un financement. L'idée pourrait être une mixité du mode de chauffage.